

## MÉTADONNÉES

**Intitulé exact :** *Thoburn and Others v Sunderland City Council and Others* [2002] EWHC 195 (Admin)

**Alias :** *The Metric Martyr case*

**Thème :** Séparation des pouvoirs

**Mots-clés :** Constitution du Royaume-Uni ; *Rule of Law* ; droit européen ; *constitutional statutes* ; Souveraineté parlementaire

---

## Résumé des faits :

La directive européenne 80/181/CEE relative à l'harmonisation des unités de mesure impose à l'ensemble des États membres le système métrique, sans pour autant interdire que l'utilisation d'autres unités à titre complémentaire.

En application de cette directive, le *Weights and Measures Act 1985 (Metrication) (Amendment) Order 1994* a été adopté sur le fondement des pouvoirs réglementaires tirés du *European Community Act 1972* (sec. 2(2)) pour interdire que la livre figure comme unité de mesure principale et pour sanctionner toute pratique contraire à cette règle. Il n'a cependant pas remis en cause le principe selon lequel la livre et le kilogramme sont considérés comme des unités de mesure équivalentes tel que posé par la section 1 du *Weights and Measures Act 1985*.

Plusieurs primeurs sont condamnés sur le fondement de ce texte pour avoir utilisé des appareils de mesure basés sur la livre (et non le kilogramme) et pour avoir affiché des prix à la livre (et non au kilogramme) à leurs clients.

Ils contestent ces condamnations en affirmant que l'adoption du *Weights and Measures Act* en 1985 a, dans le domaine des poids et mesure, mis fin au pouvoir réglementaire attribué par le *European Community Act 1972* et permettant au pouvoir exécutif d'assurer la mise en œuvre du principe de primauté du droit européen.

## Question(s) de droit :

Le maintien du principe selon lequel la livre et le kilogramme sont considérés équivalents sur le plan légal a-t-il implicitement abrogé le pouvoir réglementaire tiré du *European Community Act 1972* en matière de poids et mesure ?

## Solution(s) :

Si les deux juges de la Haute Cour de Justice reconnaissent le principe de l'abrogation implicite, ils rejettent l'idée que le *Weights and Measures Act 1985* ait pu abroger une disposition se contentant d'attribuer des pouvoirs réglementaires à une autorité exécutive.



## Principe(s) dégagé(s) :

Dépasant les bornes de l'espèce, Lord Laws envisage la possibilité d'une abrogation implicite d'un texte considéré comme constitutionnel, tel que le *European Community Act 1972*. Il a ainsi établi que si le principe de souveraineté parlementaire implique le Parlement soit toujours libre d'abroger ou de modifier un *Act of Parliament* adopté par un précédent Parlement, la nature constitutionnelle de certains textes fait obstacle à leur abrogation implicite.

\*\*\*

## Citation(s) importante(s) :

- Laws LJ: « *In the present state of its maturity the common law has come to recognise that there exist rights which should properly be classified as constitutional or fundamental (...). And from this a further insight follows. We should recognise a hierarchy of Acts of Parliament: as it were "ordinary" statutes and "constitutional" statutes. The two categories must be distinguished on a principled basis. In my opinion a constitutional statute is one which (a) conditions the legal relationship between citizen and State in some general, overarching manner, or (b) enlarges or diminishes the scope of what we would now regard as fundamental constitutional rights. (a) and (b) are of necessity closely related: it is difficult to think of an instance of (a) that is not also an instance of (b). The special status of constitutional statutes follows the special status of constitutional rights. Examples are the Magna Carta, the Bill of Rights 1689, the Act of Union, the Reform Acts which distributed and enlarged the franchise, the HRA, the Scotland Act 1998 and the Government of Wales Act 1998. The ECA clearly belongs in this family* » [62]<sup>1</sup>.

## Postérité :

- Ce *dicta* n'a jamais trouvé à s'appliquer et la distinction qu'il pose n'a jamais véritablement été reprise.
- Pour certains commentateurs, le principe de ce *dicta* (la mise en place d'une hiérarchie entre dispositions) a été remis en cause par *Re Allister* [2023] UKSC 5.

\*\*\*

## Références extérieures :

- [CRUTCHFIELD GEORGE, Barbara, LACEY, Kathleen, DUNDAS, Mary Jeane, BOOTH, Penelope, « The U.K.'s Metric Martyr Case: A Challenge to the European Union's Authority over Its Member States », Wisconsin International Law Journal, vol. 21, no 2, 2003, pp. 299-3](#)
- [ELLIOT, Mark, « Embracing 'Constitutional' Legislation: Towards Fundamental Law? », Northern Ireland Legal Quarterly, vol. 45, n° 1, 2003, pp. 25-42.](#)

---

<sup>1</sup> « En l'état actuel, la *common law* a progressivement reconnu qu'il existe des droits qui doivent être reconnus constitutionnels ou fondamentaux (...). De ce constat, un autre suit. Nous devons reconnaître une hiérarchie des *Acts of Parliament* : il y a des dispositions 'ordinaires' et des dispositions 'constitutionnelles'. Les deux catégories doivent être distinguées par principe. À mon sens, une disposition constitutionnelle est une disposition qui (a) délimite les relations entre le citoyen et l'État d'une manière générale et englobante, ou qui (b) élargit ou restreint le champ de ce que l'on considère aujourd'hui comme des droits constitutionnels fondamentaux. (a) et (b) sont nécessairement liés : il est difficile d'imaginer une hypothèse (a) qui ne serait pas aussi une hypothèse (b). Le statut spécifique des dispositions constitutionnelles rejoint donc le statut spécifique des droits constitutionnels. Des exemples de ces dispositions sont la Magna Charta, le *Bill of Rights 1689*, l'Acte d'Union, les *Reform Act* qui ont élargi le droit de vote, le *HRA*, le *Scotland Act 1998* et le *Government of Wales Act 1998*. Le *ECA* fait évidemment partie de cette catégorie. »

